

une question dont j'en suis sûr, le gouvernement s'occupe beaucoup; et comme l'article du traité de Washington concernant les pêcheries doit expirer dans une couple de semaines, je désirerais savoir ce qu'il y a de vrai dans cet écrit.

**Sir JOHN A. MACDONALD:** Je suis content que l'honorable député ait fait cette interpellation. Je crois que l'honorable député de Digby (M. Vail) a fait une question semblable il y a quelque temps, et je lui ai répondu que le gouvernement s'occupait de la question, et que tous les papiers seraient soumis à la Chambre avant la fin de la session. En ce moment, le gouverneur général s'occupe d'obtenir du bureau des affaires coloniales, à Londres, la permission de produire devant la Chambre certains papiers concernant cette question, et je n'ai pas de doute que ce consentement sera accordé de suite, à moins que le changement de cabinet survenu dernièrement en Angleterre ne cause quelque retard. J'espère que non, cependant, et nous soumettrons des documents très importants à la Chambre, si nous en obtenons la permission.

**M. MITCHELL:** L'honorable ministre est-il libre de dire si le fond de l'article est exact, s'il est probable qu'on prendra des arrangements pour que nos pêcheries restent ouvertes aux Américains pendant la présente saison?

**Sir JOHN A. MACDONALD:** Je ne puis dire que cela est exact, mais je ne crois pas devoir être plus explicite. Cependant il n'est pas vrai qu'il y a une entente par laquelle nos pêcheries seront ouvertes aux Américains; mais on verra les documents. Je dois dire cependant que la tendance générale de cet écrit est de nature à donner de fortes espérances que des négociations auront lieu non seulement à propos des pêcheries, mais à propos de la réciprocité en général.

**M. MACKENZIE:** L'honorable ministre devrait dire de suite si cette déclaration dans un organe ministériel est vraie ou fausse.

**Sir JOHN A. MACDONALD:** D'abord, le gouvernement n'a pas d'organe.

**M. MITCHELL:** Excepté le *Herald*.

**Sir JOHN A. MACDONALD:** Deuxièmement, je n'ai pas lu l'article; troisièmement, je ne crois pas que le gouvernement puisse être forcé à faire des déclarations prématurées s'il les juge inopportunes; et dans le moment il ne peut pas faire une déclaration complète, ou assez complète, pour satisfaire la Chambre.

**M. MACKENZIE:** Il est certain qu'un ministre a fait des confidences au rédacteur du journal.

**M. MITCHELL**

**Sir JOHN A. MACDONALD:** Non; ce n'est pas le cas. S'il y a eu des confidences de faites, elles viennent de Terre-neuve, qui est aussi intéressé dans l'affaire. Je n'ai aucun doute sur la manière dont cette déclaration a été faite. Sir Ambrose Shea, qui n'est pas membre du gouvernement de Terre-neuve, et n'occupe aucune position officielle sous ce gouvernement, est allé à Washington dernièrement au nom de la Chambre de Commerce de Saint-Jean, à propos d'une question de douane, et il eut quelques entrevues avec le gouvernement américain, ainsi qu'avec l'ambassadeur anglais, et je suppose que ce récit incomplet a été fait avec les renseignements ainsi recueillis à Washington.

**M. VAIL:** Il est inutile de rappeler au premier ministre que c'est une question très importante. Comme nous approchons du premier de juillet, je suis certain qu'il comprend la nécessité d'agir promptement pour arriver à une solution aussi vite que possible en juillet. Quels que soient les arrangements, je suppose que si nos pêcheries sont ouvertes aux Américains, nos pêcheurs pourront expédier leur poisson aux Etats-Unis sans payer de droit.

**Sir JOHN A. MACDONALD:** J'ai déjà dit que nous n'attendions que la permission pour soumettre à la Chambre les négociations qui ont eu lieu entre le gouvernement impérial et le gouvernement des Etats-Unis.

#### RÉSOLUTIONS CONCERNANT LE CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

**M. POPE:** Je propose que la Chambre se forme en comité pour considérer les résolutions concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique. Mon honorable et distingué prédécesseur (sir Charles Tupper) avait l'habitude de traiter toute la question, donnant, aussi minutieusement que possible, tout les détails, tout les incidents qui s'étaient produits, ainsi que les perspectives d'avenir du chemin.

Je ne suivrai pas cet exemple en traitant un sujet qui a déjà été si bien traité. Je ne discuterai pas non plus les transactions antérieures qui ont été expliquées à maintes reprises dans cette Chambre, mais je me propose d'expliquer ce qui a eu lieu depuis le prêt de l'an dernier, et peut-être que sur certains points il me faudra revenir sur les années précédentes.

Je dirai d'abord, qu'après le prêt de l'an dernier la compagnie a poussé les travaux avec une grande vigueur et une grande énergie, et l'ardeur que nous lui avons vu déployer dans les années précédentes ne s'est pas ralentie d'un iota. Je ne crois pas que nous aurions pu trouver dans le pays d'autres hommes pour entreprendre ces travaux et les mener à bonne fin comme ceux-ci l'ont fait.

B